

**AMIP**

**Revue de presse hebdomadaire  
n°157**

**Semaine : du 29 juin au 10 juillet 2009**

**Cette revue de presse est réservée exclusivement aux membres de l'AMIP pour usage**

### **La vie éco du 03/07/09**

#### **Etat des lieux et perspectives des médicaments bio similaires**

Dans le cadre des activités de l'unité de formation et de recherche (UFR) de pharmacologie et toxicologie de la faculté de médecine et de pharmacie de Rabat, une conférence scientifique sous le thème : « les médicaments bio similaires : état des lieux et perspectives » aura lieu samedi 4 juillet à 10h à la salle des séminaires A. elle sera donnée par le Pr Philippe Arnaud, professeur à la faculté de pharmacie de Paris.

### **La vie éco du 03/07/09**

#### **Yasmina BADDOU chamboule la santé**

##### **Cinq directeurs centraux sur huit changés**

Voilà plusieurs mois que les bruits de couloir au ministère de la santé annonçaient des changements à la tête des grandes directions. Pour certains, il s'agit simplement d'un mouvement normal qui devait se faire depuis longtemps. Pour d'autres, ces changements peuvent s'expliquer par le souhait de la ministre, Yasmina BADDOU, de former sa propre équipe de proches collaborateurs. Finalement, les nominations sont tombées vendredi 26 juin et elles ont touché cinq directeurs sur les huit que compte le ministère...

### **L'économiste du 06/07/09**

#### **AMO : l'ANAM prise en tenaille**

**Le collège syndical des médecins spécialistes privés menace de sortir du régime**

##### **La question sera à l'ordre du jour du conseil d'administration**

La commission spécialisée permanente de l'agence nationale de l'assurance maladie (ANAM) avait décidé de déconventionner la clinique Riviera à Casablanca pendant un an (du 1<sup>er</sup> juin 2009 au 31 mai 2010), la clinique Maârif (chirurgie générale) à Casablanca pendant 3 mois à compter du 1<sup>er</sup> juin 2009....

### **Le matin du 09/07/09**

#### **Seuls Roche et Genpharma autorisés à commercialiser l'Oseltamivir**

Les seuls établissements pharmaceutiques autorisés, à ce jour, à commercialiser l'Oseltamivir au Maroc sont les laboratoires Roche et Genpharma, indique mardi un communiqué du ministère de la santé. Le ministère, qui souhaite apporter des éclairages concernant l'octroi de la licence de commercialisation de l'Oseltamivir, utilisé pour traiter la grippe H1N1, précise que ce médicament est commercialisé au Maroc par le laboratoire Roche sous la dénomination Tamiflu et autorisé de mise sur le marché (AMM) depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2005...

### **Albayane du 09/07/09**

#### **Malgré le risque de pandémie**

#### **Le tamiflu sous monopole**

Suite au communiqué émis par le ministère de la santé en date du 7 avril 2009, relatif aux seuls établissements autorisés à commercialiser l'Oseltamivir (Tamiflu), qui est un médicament utilisé pour traiter la grippe H1N1, nous avons voulu en savoir un peu plus sur les raisons qui motivent le choix des deux seuls laboratoires pharmaceutiques Roche et Genpharma pour commercialiser l'Oseltamivir au Maroc.....

Pour Ali SEDRATI, président de l'association marocaine de l'industrie pharmaceutique, toutes les actions qui visent à permettre aux citoyens marocains d'avoir accès aux médicaments à des prix raisonnables sont les bienvenues. L'AMIP est respectueuse des lois sur les brevets, comme elle est très respectueuse de la réglementation internationale à ce sujet...

### **L'économiste du 10/07/09**

#### **Bruxelles veut « doper » les médicaments génériques**

#### **Les accords entre laboratoires et fabricants leur accès aux marchés**

#### **Une batterie de mesures pour contrer les abus des laboratoires**

La commission européenne veut promouvoir les médicaments génériques moins chers. Et ce, en s'attaquant aux pratiques anticoncurrentielles du secteur pharmaceutique et qui freinent le développement de ces médicaments via des procès interminables ou des ententes entre laboratoires

Dans son rapport sur le secteur de la pharmacie, la commission met en évidence des « retards dans l'introduction » des génériques sur le marché. Ces retards ont causé le renchérissement de 20% des dépenses de santé des citoyens européens entre 2000 et 2007...

### **L'officiel N° 74- Mai/Juin 2009**

#### **Droit de substitution : opportunité ou contrainte**

Pas un jour ne passe sans que la presse ne parle du médicament générique et de son impact sur l'économie de santé au Maroc. Cet intérêt des médias ravive l'inquiétude de tous les acteurs du secteur du médicament et particulièrement des pharmaciens d'officine qui appréhendent que leurs desideratas ne soient pas pris en compte. La preuve de cette préoccupation se voit dans le fait que la quasi-totalité des journées organisées en 2009 par les syndicats des pharmaciens a été consacrée au médicament générique...

### **L'officiel N° 74- Mai/Juin 2009**

#### **2èmes assises nationale de l'industrie pharmaceutique**

#### **Vendredi 29 mai 2009-Casablanca**

Les deuxièmes assises nationales de l'industrie pharmaceutique se sont tenues, le vendredi 29 mai 2009 à Casablanca, en présence de Madame Yasmina

Baddou, ministre de la santé. Le thème retenu pour cette année était : « la formation, une priorité pour le développement du secteur pharmaceutique ».

En plus de conférences animées par des intervenants nationaux et étrangers, cette journée a été marquée par la signature de 4 conventions de formation, à savoir une convention pour la création d'un CES (certificat d'études spécialisées en pharmacie industrielle), une autre pour la mise en place d'un diplôme de technicien spécialisé en industrie pharmaceutique, une troisième pour la formation continue au profit des cadres de l'industrie pharmaceutique et enfin une quatrième portant sur la promotion de l'emploi signée avec l'ANAPEC...

### **L'officiel N° 74- Mai/Juin 2009**

#### **Médicaments génériques**

Aujourd'hui, le médicament générique au Maroc se retrouve au centre des discussions. Les médias le présentent souvent, comme étant la solution miracle qui va permettre incontestablement d'améliorer l'accès aux soins.

D'autre part, la polémique autour de la qualité du médicament générique est omniprésente et traduit les conflits d'intérêts qui existent entre les différents laboratoires.

Pour aider notre lectorat à mieux cerner les différents aspects du médicament générique nous avons réservé un dossier à ce sujet d'actualité...

### **L'officiel N° 74- Mai/Juin 2009**

#### **Médicament générique en France :**

#### **Il n'y pas de petites économies**

Les français sont les plus grands consommateurs de médicaments en Europe puisque la consommation annuelle par habitant atteint 480 Euros. La plupart des médicaments prescrits sont remboursés et le niveau de remboursement des patients est en moyenne de 94,7%, la part restante à la charge du malade ne représente donc que 5,3%.

Pour réduire le déficit colossal de l'assurance maladie (18 milliards d'euros en 2008), la France a adopté des mesures pour encourager la vente de médicaments génériques...

### **L'officiel N° 74- Mai/Juin 2009**

#### **Entretien avec Monsieur Abdellah LAHLOU FILALI**

#### **Président des laboratoires Pharma 5**

L'officiel : comme vous nous l'avez si justement fait remarquer au cours de la 4<sup>ème</sup> journée pharmaceutique de Mohammedia, la presse écrite destinée au grand public porte un intérêt particulier au médicament générique. Malheureusement, la communication autour de ce sujet manque de précision. Ne pensez-vous pas qu'il y a tout un travail d'information et d'éducation à faire de la part des industriels et des autorités auprès des médias ?

M.Abdellah LAHLOU FILALI : effectivement, les personnes qui communiquent sur le médicament générique ne sont pas forcément celles qui en savent le plus, ce qui pourrait à la longue nuire au développement du médicament générique au Maroc. Aujourd'hui l'association marocaine de l'industrie pharmaceutique (AMIP) est entrain de combler ce déficit de communication par l'organisation des rencontres avec les professionnels de la santé.....

### **L'officiel N° 74- Mai/Juin 2009**

#### **Entretien avec Monsieur Mohamed Abdelmoumen MAHLY**

#### **Chef de division du LNCM, direction du médicament et de la pharmacie**

L'officiel : lors de la 4<sup>ème</sup> journée pharmaceutique de Mohammedia, vous avez présenté une conférence portant sur le médicament générique. Pouvez vous nous parler de son importance et de son développement au Maroc ?

M.Mohamed Abdelmoumen MAHLY : la fabrication du médicament générique au Maroc par certains laboratoires marocains date des années 70. A cette époque, on parlait de copies de médicaments, et cela concernait uniquement quelques spécialités à base de tétracyclines, chloramphénicol, entre autres. La loi sur les brevets qui était en vigueur au Maroc depuis 1929 excluait les médicaments de la brevetabilité. De ce fait, les médicaments de référence pouvaient être copiés sans devoir attendre que ceux-ci tombent dans le domaine public...

### **L'officiel N° 74- Mai/Juin 2009**

#### **Le secteur pharmaceutique en Russie :**

#### **Un secteur dominé par les sociétés étrangères**

Les russes représentent 2,2% de la population mondiale et consomment 1,1% du marché mondial du médicament

Le marché russe connaît une forte croissance depuis le début des années 2000.

Le secteur reste dominé par les sociétés étrangères, puisque les 350 entreprises pharmaceutiques russes couvrent moins du tiers du marché local des médicaments et fabriquent principalement des génériques.....